

Calendrier prévisionnel des Conseils du Pôle Santé

Année universitaire 2026-2027

1. Conseils pléniers (tous les collèges)

- Lundi 14 septembre de 14h à 16h
- Mardi 22 septembre de 14h à 16h – option*
- Mardi 13 octobre de 14h à 16h
- Mardi 08 décembre de 14h à 16h
- Mardi 26 janvier de 14h à 16h
- Mardi 16 mars de 14h à 16h
- Mardi 18 mai de 14h à 16h
- Mardi 15 juin de 14h à 16h
- Mardi 06 juillet de 14h à 16h

2. Conseils restreints (collèges A et B)

- Lundi 14 septembre (à l'issue du conseil plénier)
- Mardi 13 octobre (à l'issue du conseil plénier)
- Mardi 08 décembre (à l'issue du conseil plénier)
- Mardi 26 janvier (à l'issue du conseil plénier)
- Mardi 16 mars (à l'issue du conseil plénier)
- Mardi 06 avril de 14h00 à 15h00
- Mardi 18 mai (à l'issue du conseil plénier)
- Mardi 15 juin (à l'issue du conseil plénier)
- Mardi 06 juillet (à l'issue du conseil plénier)

MODIFICATIONS APPORTEES AU CALENDRIER DES CONSEILS DU POLE SANTE

Vous trouverez ci-dessous, le récapitulatif des modifications apportées :

Instance	Type de modifications (ajout/report/annulation)	Date nouvelle Instance	Heure
Conseil Plénier suivi d'un conseil restreint	Date du 20/10/2026 annulée et reportée	13/10/2026	14h00